

Direction Transition Energétique et Environnement

Service eau, biodiversité, déchets

Tél. +33 (0)2 28 20 61 67

dechets-economiecirculaire@paysdelaloire.fr

Relevé des échanges

Objet de la réunion : CCES plan régional déchets et économie circulaire

Date de la réunion : jeudi 9 mars 2017

Pièces jointes : diaporama

Participants

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● ALLARD Gérard - Union fédérale des consommateurs Que choisir ? ● AUBIN Patrick – UNICEM ● AUBRON Gérard – Région des Pays de la Loire, Direction de la transition énergétique et de l'environnement (DTEE) ● BAHUAUD Vivien - OCAD3E ● BARBAZANGES Pierre-Yves - Fédération des entreprises de recyclage (FÉDEREC) ● BAZIN Marie-Jeanne - Chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire ● BELLANGER Michel - Union régionale de la confédération du logement et du cadre de vie (CLCV) ● BELY Pierre - Chambre métiers et de l'artisanat régionale ● BEUCHER Anne-Claire - FÉDEREC ● BONNEVILLE Annick – Représentante de la Préfète de la Région Pays de la Loire ● BOUCHAUD Olivier - Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) ● BOUCHET Frédéric - Communauté de communes Océan-Marais-de-Mont ● BOUCHET Frédéric – Communauté de communes Océan-Marais-de-Monts ● BOUEY Céline - Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ● BOURGET Jacky – VALOR 3E ● BOUTAULT Pascale - Région des Pays de la Loire, DTEE ● BOUZENOT Julien - Rudologia ● BUF Jean-Michel - Conseiller régional en charge des plans déchets et économie circulaire ● CALONNEC Erwan - Conseil départemental de Vendée ● DANIEL Cécile - Chambre métiers et de l'artisanat régionale ● DE FONT-RÉAULX Pierre - Union des Écocycleries ● DENIS Jean-Yves - Communauté de communes du Pays Fléchois ● DREILLARD Bruno - La Roche-sur-Yon Agglomération ● FERMET Marie-Ève - Éco-Mobilier ● FIEVRE Dominique - Fédération Envie ● FOURRIER Pascal – Agence régionale de santé (ARS) ● GANDON Paulette - Indécosa-CGT ● GAUBERT Laurence - Laval Agglomération ● GAVALLET Jean-Christophe – France nature environnement (FNE) ● GÉRARD Roland - ADEME ● GÉRAULT Laurent - Conseiller régional en charge de la feuille de route de la transition énergétique ● GILET Jean-Pierre - Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire ● GOLDBERG Dominique – Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (FNADE) | <ul style="list-style-type: none"> ● GRESSUS Michelle - Nantes Métropole ● GUY Samuel - Pays-du-Mans ● HAMARD Marie-Jo - Conseil départemental du Maine-et-Loire ● HENRIAT Cécile - Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) ● HERAULT Gérard - TRIVALIS ● HUET Janick - Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire ● JANIN Marc – ADEME ● LARUE Myriam - Angers Loire Métropole ● LE DÉAUT Laurence – Département de Loire-Atlantique ● LE GODAIS Bruno – SNEFiD (Syndicat national des entreprises de la filière déchets) ● LEMARIÉ Christophe - Département de Mayenne ● LEVASSEUR Hugues - Syndicat professionnel pour le recyclage et l'élimination des déchets dangereux (SYFRED) ● LEYGONIE Soizic - Cap Atlantique ● LOUVET Jean-Christophe - Fédération régionale des travaux publics (FRTP) ● MAUSSION Patricia - Conseillère régionale ● MESSAGUE Jean-Luc - Communauté de communes du Pays de Coëvrons ● MÉTAY Xavier - FNE ● MICHAUD Anne Marie - Département du Maine-et-Loire ● MOREL Isabelle – Fédération française du bâtiment (FFB) ● NAUD Jean-Paul - Syndicat mixte Centre Nord-Atlantique ● ODEAU Michel – SMIRGEOMES (Syndicat mixte de réalisation et de gestion pour l'élimination des ordures ménagères de l'Est-Sarthois) ● POIRIER Mickaël – Éco Folio ● PRIOUX Gérard - Communauté de communes du Pays de Château-Gontier ● PY Jean - MEDEF ● QUINTART Frédéric - SMIRGEOMES ● SANDRE-CHARBONNAL Estelle – Région des Pays de la Loire – Directrice générale adjointe ● SIEFRIDT Nathalie – Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) ● SIOU Yvon - Agence de l'eau Loire-Bretagne ● SOL Thierry - Syndicat national des entreprises de démolition (SNED) ● TORLASCO Emmanuel - Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) ● TRIBERT Éric - Groupement régional des Pays de la Loire pour l'élimination des déchets hospitaliers et assimilés ● URVOY Channig - Région des Pays de la Loire, DTEE ● VIVEIROS Elío - Emmaüs ● ZAMANSKY Thomas - DREAL |
|--|--|

Excusés

- A.D.I.VALOR
- Communauté de communes du Pays des Herbiers
- DASTRI
- Département de la Sarthe
- Éco Mobil-home
- Institut d'économie circulaire
- SIVERT de l'Est Anjou
- Syndicat des Recycleurs du BTP

Diffusion du relevé des échanges à l'ensemble des invités.

Relevé des échanges

M. Gavallet de FNE sur la présentation du projet de plan au CESER:

Réponse de la région : passage en CESER avant passage du projet aux instances régionales.

Mme Bonneville de la DREAL intervient sur le rappel de l'Union Européenne à la France pour non-respect de la date de révision des outils de planification. Une réponse est en cours par l'État précisant le contexte national avec la loi NOTRE (compétences transférées aux Régions) qui a perturbé les plannings de réalisation et le fait que les travaux sont actuellement lancés par les Régions.

M. Allard de l'UFC-Que choisir demande l'intégration dans le plan des éléments sur la tarification incitative (TI). Réponse positive de la Région, son développement étant un objectif dans la législation.

Question de **M. Gavallet de FNE** sur la création d'un observatoire et le suivi annuel du plan :

Réponse positive de la Région, celui-ci étant un engagement dans le cadre du CODREC (Contrat pour une dynamique régionale déchets et économie circulaire). Travaux à lancer après l'élaboration du projet de plan pendant la phase d'avis. Obligation de réunir la CCES au moins une fois par an.

Mme Hamard du conseil départemental 49 constate la difficulté à faire adhérer la population aux efforts de tri quand le coût des déchets continue à augmenter.

M. Priou du Pays de Château-Gontier indique qu'ils sont en RI (redevance incitative) depuis 2011 avec mise en place d'un bonus. Il pose la question de l'acceptabilité de la fiscalité environnementale et évoque l'utilité de faire un benchmark sur le territoire.

FNE souhaiterait avoir une réunion de travail sur ce sujet de la TI (tarification incitative).

M. Naud du SMCNA (Syndicat mixte centre nord atlantique) indique qu'au SMCNA, le passage en RI s'est effectué en 2013 sans augmentation du coût pour les usagers. Prévision d'une baisse en 2018. Démarche compliquée à mettre en place. Besoin d'un portage par le plan régional.

M. Guy du Pays du Mans ressent le besoin d'une vision prospective sur les capacités des sites de traitement. Souhait qu'il soit proposé de nouveaux outils-méthodes, de nouveaux moyens de collecte et de gestion.

Mme Henriat de la CAPEB souhaite que les collectivités intègrent la dimension « économie circulaire » dans l'écriture des marchés de travaux.

M. Buf, élu régional en charge du plan régional indique qu'il y aura des échanges à venir avec les Régions limitrophes pour l'élaboration du plan. Ils ont déjà eu lieu avec la Bretagne.

M. Viveiros d'EMMAÛS estime que le sujet de l'insertion n'a pas été évoqué dans la présentation. Si aucun focus n'a été fait sur l'économie sociale et solidaire, répond la Région ; c'est parce que l'ESS est, de fait, un des acteurs connus important de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. D'ailleurs, l'ESS est intégrée dans la construction du plan et dans la CCES alors que la réglementation ne l'y obligeait pas.

Mme Le Déaut du conseil départemental 44 souligne l'importance de la mobilisation de tous les publics, au travers de la sensibilisation et de l'éducation (ex : gaspillage alimentaire dans les collèges).

M. Torlasco de l'UNICEM estime qu'il y a un lien à faire avec le schéma régional des carrières qui sera piloté par la DREAL dans le même calendrier que ce plan. Demande de parler d'excédents sur la filière BTP plutôt que de déchets.

Pour **M. Louvet de la FRTP**, le BTP est très lié à l'économie circulaire. Rôle de l'innovation pour agir sur les modes constructifs. Démarches à intégrer dans les marchés publics (ouverture aux matériaux recyclés, exigences en amont sur la construction).

Mme Gressus de Nantes Métropole souligne l'importance du volet valorisation énergétique des déchets dans le plan car c'est une énergie de récupération considérée comme renouvelable.

M. Barbazanges de FÉDEREC pose la question sur l'année de référence des données, 2012 ayant été présentée dans le diaporama. La Région précise que 2012 est la dernière année où les chiffres existent pour les 3 catégories de déchets (non dangereux, BTP et dangereux). Ce seront les données de 2015 qui seront utilisées par le bureau d'études INDDIGO pour l'élaboration du plan.

Relevé des échanges

M. Géralt, élu régional, en charge de la feuille de transition énergétique, indique la nécessité de prendre en compte les spécificités des territoires dans le choix des filières (matière, énergie). Dimension insertion dans les politiques déchets, énergie et agriculture.

M. De Font-Réaulx de l'Union des recycleries souhaite la participation de la DIRECCTE car besoin de leur accord pour monter des structures d'insertion.

M. Viveiros d'EMMAÛS intervient sur le rôle des élus dans l'équilibre des entreprises de l'ESS et les grands groupes (exemple sur les textiles).

M. Gilet de la CRESS Pays de la Loire souligne la présence historique de l'ESS dans le domaine des déchets. De nouveaux métiers à créer.

Pour **Mme Gressus de Nantes Métropole**, il y a nécessité de développer des modèles économiques durables pour l'ESS qui sont quelquefois en concurrence avec les grands groupes. Période de transition pour ces structures : besoin de passer à la capitalisation des expériences et à la professionnalisation des emplois ESS.

Mme Bazin de la CCIR souligne l'intérêt de faire le lien avec le numérique (par ex. sur les sujets de la prévention, de l'économie circulaire). Évolution des métiers et des compétences. Réponse de la Région sur l'intégration de ces sujets dans les groupes de travail à venir.

M. Barbazanges de FÉDEREC pointe le risque de disparition des emplois dans les territoires avec la fermeture des petits centres de tri en lien avec l'extension des consignes de tri sur les emballages.

M. Gérard de l'ADEME insiste sur le rôle de l'économie circulaire dans le développement des emplois de start-up/nouvelles technologies.